



© PN-Ardennesmeridionale

*Parc national*  
—  
**VALLÉE DE  
LA SEMOIS**

# *Plan d'actions 2024*

Du Parc national de la Vallée de la Semois

---



# Table des matières

---

<b>1. Nature et biodiversité</b> .....	<b>2</b>
Amélioration des connaissances .....	2
Maillage écologique : identification et restauration .....	2
Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires .....	3
Favoriser les espèces animales emblématiques .....	4
Lutter contre les espèces exotiques envahissantes .....	5
Equilibre sylvo-cynégétique .....	6
<b>2. Climat et mobilité</b> .....	<b>7</b>
Une forêt plus résiliente, face aux bouleversements climatiques .....	7
Un territoire-laboratoire à la pointe de la recherche sur les liens entre climat et biodiversité .....	8
Canalisation et gestion des flux de visiteurs .....	8
Favoriser l'accès au territoire pour tous, par des modes de transport durable .....	8
Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés .....	9
Attirer les visiteurs en préservant les zones sensibles .....	9
<b>3. Enjeux économiques et sociaux</b> .....	<b>10</b>
Professionnalisation et pérennisation des opérateurs touristiques par la formation en faveur d'un tourisme durable et inclusif .....	10
Montée en gamme et élargissement de l'offre pour une expérience d'écotourisme originale .....	10
Créer des produits touristiques innovants.....	11
Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis).....	12
Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel .....	12
Amélioration de l'offre d'accueil et d'hébergement .....	13
Stimulation de la participation citoyenne.....	13
<b>4. Education et sensibilisation</b> .....	<b>14</b>
Sensibilisation et éducation à l'environnement.....	14
<b>5. Enjeux transversaux</b> .....	<b>15</b>
Développement de l'identité et de l'image du Parc national .....	15
<b>6. Ressources humaines</b> .....	<b>16</b>
Fonctions transversales .....	16
Tourisme durable .....	16
Patrimoine naturel .....	17
Pratiques durables en forêt.....	17
Education et sensibilisation.....	18
Mobilité et accessibilité.....	18

## 1. Nature et biodiversité

La mission principale du Parc national est de contribuer à un écosystème fonctionnel et robuste, permettant la préservation des habitats et des espèces et répondant aux objectifs des politiques européennes et wallonnes en matière de nature et biodiversité.

### Amélioration des connaissances

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 1 : Inventaires scientifiques : l'état écologique des cours d'eau.</b>	Evaluation de l'état écologique des cours d'eau de manière satisfaisante à l'échelle du Parc national.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les manques et compléter le réseau de stations ;</li> <li>Réalisation des inventaires, prélèvements et analyses.</li> </ul>
<b>FA 2 : Inventaires scientifiques des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles.</b>	Amélioration des connaissances sur la connectivité et l'état de conservation des habitats sur le territoire du PNVS pour pouvoir prendre des décisions de gestion adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir une méthodologie à travers la rédaction d'un protocole d'inventaire des habitats d'intérêt ;</li> <li>Début des Inventaires des habitats et encodage des données.</li> </ul>
<b>FA 3 : Inventaires scientifiques des espèces emblématiques du territoire &amp; FA 4 : Monitoring des habitats et espèces à enjeux.</b>	Amélioration de la connaissance scientifique et de l'état de conservation des espèces sur le territoire pour pouvoir prendre des décisions de gestion adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer le suivi scientifique des habitats et espèces à enjeux ;</li> <li>Elaborer des plans de gestion des habitats patrimoniaux et des plans d'actions pour les espèces à enjeux sur le territoire du PN.</li> </ul>
<b>FA 5 : Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité.</b>	Modification du comportement du public en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centralisation des données des inventaires et des actions de restauration</li> <li>Création de l'observatoire de la biodiversité ;</li> <li>Créer des protocoles simples pour le public dans le but d'inventorier des espèces faciles à observer et emblématiques du territoire.</li> </ul>

### Maillage écologique : identification et restauration

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 6 : Augmentation des surfaces de réserves intégrales (RFI).</b>	Augmentation des surfaces de RFI pour atteindre 10% de la surface forestière publique feuillue, soit un total de 287 ha supplémentaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Récolter les propositions du DNF et visiter les zones potentielles ;</li> <li>Inventorier et évaluer l'état de conservation des zones si nécessaire.</li> </ul>

## Plan d'actions 2024 du Parc National de la Vallée de la Semois

<b>FA 7 : Développement des zones ouvertes intra-forestières et des zones de transition (lisières).</b>	Création d'au moins 100 hectares de lisières et de zones ouvertes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Localiser les premiers ha à restaurer garantissant le maillage ;</li> <li>Mise en œuvre des premiers travaux de plantation de lisières et de création de zones ouvertes.</li> </ul>
<b>FA 8 : Lutte contre la fragmentation des habitats et levée des obstacles.</b>	<p>Cartographie précise du réseau écologique du PNVS et de ses abords.</p> <p>Meilleure connaissance et préservation des habitats prioritaires par l'augmentation (créer/étendre) des surfaces d'aires protégées de min. 50 ha de milieux hétérogènes constitutifs de la TVB.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compiler les données et cartographier la trame verte et bleue ;</li> <li>Choisir le format de l'outil cartographique.</li> <li>Réaliser l'outil cartographique ;</li> <li>Localiser entre 50 et 100 ha intéressants à mettre sous statut de protection.</li> </ul>
<b>FA 25 : Levée des obstacles liés à la libre circulation des poissons.</b>	Rétablir la continuité écologique par un plan d'action concret pour l'arasement ou aménagement de tous les obstacles évalués.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concertation avec les acteurs et usagers;</li> <li>Sélectionner les obstacles à supprimer, ou à aménager;</li> <li>Premier débarragement ou aménagement des obstacles ne pouvant être supprimés.</li> </ul>

## Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 10 : Restauration des biotopes menacés sur les pentes de la Semois.</b>	Restauration d'au moins 20 hectares de biotopes restaurés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Localiser les premiers ha à restaurer garantissant le maillage ;</li> <li>Mise en œuvre des premiers travaux de restauration.</li> </ul>
<b>FA 11 : Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents.</b>	Amélioration de l'état écologique du lit majeur de la Semois et de ses affluents par la restauration de 30ha.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Localiser les premiers ha à restaurer garantissant le maillage ;</li> <li>Mise en œuvre des premiers travaux de restauration.</li> </ul>
<b>FA 13 : Restauration et préservation des sites ardoisiers.</b>	Restauration d'au moins 3 sites ardoisiers (abritant encore des milieux ouverts prioritaires ou rares) et pourvus d'un plan de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection d'au moins 3 sites pilotes à restaurer ;</li> <li>Réalisation effective des premiers travaux de restauration.</li> </ul>
<b>FA 14 : Création d'un réseau de mares forestières.</b>	Développer un réseau par la création ou la restauration d'au moins 30 mares forestières.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Localiser l'emplacement de min. 50 mares potentielles ;</li> <li>Établir les conventions et plans de gestion en accord avec les propriétaires des parcelles, pour min. 30 mares.</li> </ul>
<b>FA 23 : Restauration des berges de la Semois.</b>	Améliorer la diversité botanique des berges et l'état écologique de la rivière par la création d'au moins 6km de ripisylve et la mise en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restauration ou création de formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre (ripisylves) ;</li> </ul>

## Plan d'actions 2024 du Parc National de la Vallée de la Semois

	d'un partenariat pour la production de plant d'hélophytes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration ou création de zones à hélophytes ;</li> <li>• Suivi de l'efficacité des travaux (avant et après travaux).</li> </ul>
<b>FA 24 : Restauration des zones humides, îles et frayères.</b>	Amélioration de l'état des zones humides, îles et frayères par la restauration et création d'une frayère fonctionnelle, de 5km de Semois et 20 mares en fonds humides ainsi que la proposition de méthodes de gestion écologique pour les 3 îles de le FRB.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche des frayères, îles et zones humides de la Semois ;</li> <li>• Rédaction d'un plan de gestion des sites identifiés ;</li> <li>• Réalisation effective des travaux de restauration.</li> </ul>

## Favoriser les espèces animales emblématiques

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 17 : Actions en faveur du lynx.</b>	Amélioration des 3 critères nécessaires à un retour durable du lynx (Qualité d'habitat, Fragmentation d'habitat, Acceptabilité) et rédaction d'un plan Lynx.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des connaissances et identification des besoins pour un retour durable du lynx ;</li> <li>• Accroître l'acceptabilité du grand public, du DNF, du monde de la chasse et de l'élevage sur le territoire du PNVS et en région wallonne par l'organisation d'échanges ;</li> <li>• Défragmentation et amélioration de la qualité de l'habitat sur le territoire du PNVS.</li> </ul>
<b>FA 18 : Actions en faveur de la loutre (cf. Scénario B).</b>	Amélioration de l'état écologique de la vallée de la Semois, favorable à l'accueil de la loutre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les connaissances sur l'espèce dans la vallée de la Semois et développer des synergies avec les régions frontalières notamment par le déploiement et relevé de pièges photographiques ;</li> <li>• Améliorer la connectivité entre bassins notamment par l'évaluation des aménagements potentiels à réaliser ;</li> <li>• Réduction du risque de mortalité par collision par la création de loutroducs.</li> </ul>
<b>FA 19 : Plan d'actions en faveur des chiroptères.</b>	Améliorer la connaissance et la protection des chiroptères sur le territoire du PnVS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les connaissances de la répartition des colonies de reproduction de chiroptères dans les combles et clochers sur le territoire du PNVS et favoriser leur installation par des aménagements adaptés ;</li> <li>• Meilleure connaissance de l'aire de répartition des Grands Rhinolophes et des Barbastelles sur le territoire du Parc afin de protéger les colonies de reproduction ;</li> <li>• Inventaire de tous les ponts sur le territoire du parc, dont la hauteur entre le tablier et la surface de l'eau est de plus de 1 m, ainsi que les tunnels du territoire, et rédaction de fiches caractéristiques pour</li> </ul>

## Plan d'actions 2024 du Parc National de la Vallée de la Semois

		chacun de ces ponts reprenant les aménagements préconisés.
<b>FA 20 : Plan d'actions en faveur de la vipère péliade.</b>	Restaurer et gérer 15 hectares spécifiquement pour la vipère péliade.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des connaissances et localisation des sites à restaurer par la cartographie des emplacements propices à la restauration ;</li> <li>• Gestion des sites et suivi des populations existantes sur les 3 sites (Gedinne, Bièvre et Bertrix).</li> </ul>
<b>FA 21 : Plan d'actions en faveur de la moule perlière.</b>	Au moins 15 sites inventoriés en Semois dont la totalité des carrés de distribution prospectés et quelques km de berges restaurées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer la distribution et l'état des populations de moules d'eau douce sur le territoire du PNVS par la réalisation d'un rapport et d'une cartographie ;</li> <li>• Restaurer quelques habitats pour la conservation des moules d'eau douce.</li> </ul>
<b>FA 26 : Identification et conservation des souches de poisson locales.</b>	Enrichissement de la qualité génétique des truites de nos rivières par la production de 2000 truitelles de truites sauvages/an.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'analyses génétiques ;</li> <li>• Prélèvement de géniteurs sauvages ;</li> <li>• Sélection des cours d'eau à repoissonner.</li> </ul>

## Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 16 : Lutte contre les espèces invasives végétales (cf. Scénario B).</b>	Eradication des Balsamines sur 100% des affluents et de la Semois jusqu'à hauteur de Bouillon. Mise en place de 3 sites de gestion expérimentaux de la Renouée du Japon en collaboration avec la cellule invasive de Gembloux. Recensement des nouvelles espèces végétales invasives.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des sites contaminés par des plantes exotiques envahissantes ;</li> <li>• Gestion des Balsamines géantes sur les cours d'eau sélectionnés en collaboration avec les gestionnaires ;</li> <li>• Rédaction d'un plan de gestion des sites identifiés.</li> </ul>
<b>FA 22 : Lutte contre les espèces invasives animales (EEE).</b>	Quelques sites spécifiques où une gestion des EEE a été réalisée avec succès par la diminution et l'élimination des nuisances sur l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un plan d'action EEE spécifique au PNVS ;</li> <li>• Identification des zones d'action prioritaires (zones à enjeux cartographiées).</li> </ul>

## Equilibre sylvo-cynégétique

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 27 : Implication du monde cynégétique dans la conservation de la faune au sein des pratiques agricoles.</b>	Préservation des faons lors des fauches en zone agricole par le sauvetage de 30 faons par an.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration précise de la méthodologie d'action (modus operandi des pilotes) ;</li> <li>Organisation de la formation des pilotes de drones ;</li> <li>Opérationnalisation sur le terrain à travers des sorties de sauvetage.</li> </ul>
<b>FA 28 : Instauration d'une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier.</b>	Au moins 3000 ha de territoire public où une méthodologie est appliquée pour définir une densité-cible de population de grands ongulés, avec un plan d'action concerté pour atteindre cette densité comprenant un suivi de l'impact sur la régénération.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'une méthodologie d'action et de sélection ;</li> <li>Séances d'information pour les territoires intéressés : méthode et but poursuivi ;</li> <li>Formation des parties aux méthodes de diagnostic objectif et concerté.</li> </ul>
<b>FA 29 : Augmentation de la capacité nutritive naturelle des forêts et limitation de l'impact du nourrissage artificiel du grand gibier.</b>	Abandon du nourrissage artificiel au profit des zones naturelles par 320 placettes de fruitiers implantées : 1600 arbres fruitiers forestiers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection des territoires pilotes et convention d'engagement des parties ;</li> <li>Plantation et protection par les gestionnaires de chasse.</li> </ul>
<b>FA 30 : Modification des pratiques de chasse – battues silencieuses.</b>	3500 ha de territoires ayant adopté la traque-affût - dynamique d'exemplarité et de mise en vitrine pour essaimage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel à manifestation d'intérêt auprès des territoires locaux et séances d'information pour les territoires intéressés pour partager la méthode et le but poursuivi ;</li> <li>Aménagement du territoire pour traque-affût par l'achat de miradors de tir ;</li> <li>Accompagnement pour l'organisation de la journée de chasse.</li> </ul>



## 2. Climat et mobilité

Parvenir à renforcer l'offre et les infrastructures de mobilité douce est indispensable pour réduire l'empreinte carbone liée au tourisme dans notre région.

Par ailleurs, des secteurs professionnels très importants dans la vallée de la Semois, comme la sylviculture et l'agriculture, doivent aussi adapter leur pratique pour mieux faire face au changement climatique.

La sylviculture doit ainsi se faire plus diversifiée et résiliente, alors que l'agriculture doit veiller à limiter son empreinte carbone. La réduction de l'impact des sécheresses ainsi que la gestion durable des ressources en eau font partie des autres priorités.

### Une forêt plus résiliente, face aux bouleversements climatiques

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 31 : Adaptation de la forêt aux changements climatiques.</b>	Identification d'au moins 4 itinéraires techniques augmentant le recrutement d'essences adaptées au climat futur tout en permettant de faire cohabiter le maintien et la valorisation de la génétique locale et la diversification des forêts.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des sites d'action prioritaires ;</li> <li>• Mise en œuvre d'itinéraires techniques (nombre d'îlots de diversification - surface régénérée en plein) ;</li> <li>• Création de 16 zones laboratoire.</li> </ul>
<b>FA 32 : Utilisation du bois local pour les équipements du Parc national.</b>	Les aménagements réalisés sur le territoire du PnVs sont essentiellement en bois local	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une base de données des entreprises de la filière bois ;</li> <li>• Cartographie des infrastructures de récolte du bois, diagnostic de leur état et des besoins supplémentaires sur territoire pilote.</li> </ul>
<b>FA 33 : Implication des propriétaires forestiers privés.</b>	5% des propriétaires privés de moins de 5ha participent au projet de gestion forestière groupée à travers l'association des propriétaires privés du Parc national.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une cartographie détaillée des parcelles et contacter des propriétaires concernés ;</li> <li>• Séance d'information à destination des propriétaires privés intéressés ;</li> <li>• Rencontre individuelle sur le terrain de quelques propriétaires privés.</li> </ul>

## Un territoire-laboratoire à la pointe de la recherche sur les liens entre climat et biodiversité

Fiche Action	Objectif	Actions 2024
<b>FA 5 : Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité.</b>	Centralisation, analyse et partage des informations concernant l'état et l'évolution de la biodiversité, les pressions et les mesures de protection.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centralisation des données des inventaires et des actions de restauration ;</li> <li>• Créer un onglet "observatoire de la biodiversité" sur le site internet du PNVS ;</li> <li>• Créer des protocoles simples pour le public dans le but d'inventorier des espèces faciles à observer et emblématiques du territoire.</li> </ul>

## Canalisation et gestion des flux de visiteurs

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 41 : Analyse et gestion des flux.</b>	Diminution des pics de fréquentation sur les sites définis comme sur-fréquentés ou sensibles ainsi qu'un tourisme plus diffus sur le territoire du Parc grâce à une connaissance et une gestion des flux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination des endroits pertinents pour la pose de pièges photos et cartographie de ceux-ci ;</li> <li>• Récolte, stockage des données et maintenance du matériel ;</li> <li>• Réalisation d'enquêtes qualitatives sur le terrain.</li> </ul>
<b>FA 45 : Equipement de portes d'entrée stratégiques pour l'accueil des visiteurs.</b>	Création de 8 portes d'entrée thématiques rassemblant les informations clefs pour les visiteurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination définitive des sites des portes d'entrée ;</li> <li>• Identification des équipements nécessaires.</li> </ul>

## Favoriser l'accès au territoire pour tous, par des modes de transport durable

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 43 : Connexion des pôles d'attractivité du territoire – navettes et parking</b>	Meilleure offre de moyens de transport alternatifs à la voiture afin de relier les attractions touristiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des points de liaison entre ces lieux et les gares, les points relais vélos/trottinettes, les arrêts TEC, les parkings... afin de constater les manquements ;</li> <li>• Réalisation d'un diagnostic des besoins et opportunités ;</li> <li>• Recherche et détermination d'itinéraires potentiels.</li> </ul>

## Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 44 : Développement de la mobilité douce, active et inclusive – Equipement du territoire.</b>	Diminution de l'utilisation des véhicules thermiques sur le territoire et augmentation de l'intermodalité en faisant du territoire du Parc national un territoire "bike friendly".	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic de l'existant ;</li> <li>• Analyse des besoins des usagers ;</li> <li>• Définir les axes prioritaires des actions et investissements.</li> </ul>
<b>FA 46 : Accueil et développement de la filière équestre : itinéraire et station.</b>	Amélioration de l'accessibilité des cavaliers aux équipements par la création d'une station équestre et des parcours balisés annexes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant-projet de station équestre ;</li> <li>• Signature d'un bail emphytéotique ;</li> <li>• Sélection entreprise de construction.</li> </ul>
<b>FA 47 : Valorisation et restauration des franchissements de la Semois.</b>	Préservation et mise en valeur du patrimoine lié aux franchissements de la Semois par la restauration ou l'aménagement de quelques sites reconnus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner les sites à aménager (selon leur intérêt, localisation, coût mis en rapport avec le budget disponible) et à restaurer ;</li> <li>• Déterminer les travaux de restauration à effectuer sur chaque site sélectionné.</li> </ul>

## Attirer les visiteurs en préservant les zones sensibles

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 48 : Multifonctionnalité de la forêt : cartographie des itinéraires de mobilité douce.</b>	Cartographie interactive indiquant un équilibre entre les activités humaines et le besoin de protection de la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement cartographie de la mobilité ;</li> <li>• Cartographie complète des sentiers et voiries avec base de données ;</li> <li>• Réalisation d'enquêtes qualitatives sur le terrain.</li> </ul>
<b>FA 49 : Multifonctionnalité de la forêt : calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce.</b>	Promotion des attractivités culturelles et sportives du Parc national comme alternatives aux zones naturelles protégées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lister les données à implémenter dans le calendrier d'usage ;</li> <li>• Constituer une base de données des espèces sensibles et des zones à protéger.</li> </ul>

### 3. Enjeux économiques et sociaux

La création du Parc national de la Vallée de la Semois entraîne un développement du tourisme et des loisirs durables, avec des retombées potentielles en termes d'emploi et des opportunités pour les entrepreneurs locaux.

Au-delà de ces enjeux économiques, le parc soulève aussi des enjeux sociaux, liés notamment à la participation citoyenne et à la contribution à la qualité de vie des habitants du territoire.

#### Professionnalisation et pérennisation des opérateurs touristiques par la formation en faveur d'un tourisme durable et inclusif

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 51 : Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national – balades nature.</b>	Création d'une offre diversifiée, qualitative, structurée et visible de balades thématiques guidées spécifiques au PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement et promotion de l'offre de balades guidées ;</li> <li>• Conception d'un programme de formation sur le PNVS et du syllabus correspondant.</li> </ul>
<b>FA 52 : Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois.</b>	Plus de 600 visiteurs par an sont emmenés en canoë par un réseau composé de 20 Guides de Rivière.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre sur pied deux formations de Guides de Rivière ;</li> <li>• Concevoir les outils d'animation en rivière.</li> </ul>
<b>FA 63 : Accompagnement des opérateurs touristiques vers une démarche plus durable.</b>	Amélioration des pratiques des opérateurs touristiques pour devenir un territoire de plus en plus exemplaire en matière de durabilité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de séances d'informations à l'attention des opérateurs touristiques ;</li> <li>• Mise en place des formations et des accompagnements personnalisés.</li> </ul>
<b>FA 72 : Coaching du secteur événementiel vers plus de durabilité et d'inclusion.</b>	Augmentation du nombre d'événements s'inscrivant dans une démarche durable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un état des lieux des événements récurrents sur le territoire du PNVS ;</li> <li>• Mise en place d'un mode d'action durable commun.</li> </ul>

#### Montée en gamme et élargissement de l'offre pour une expérience d'écotourisme originale

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 53 : Création d'observatoires / miradors de la faune.</b>	Augmentation de la visibilité et de la connaissance de la richesse faunistique de la vallée de la Semois par la	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner les sites et valider avec les acteurs et propriétaires ;</li> <li>• Définition des besoins ;</li> <li>• Rédaction des marchés publics pour travaux et aménagement de chaque site ;</li> </ul>

## Plan d'actions 2024 du Parc National de la Vallée de la Semois

	création d'au moins 3 observatoires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection des prestataires.</li> </ul>
<b>FA 55 : Equipement durable d'aires de baignade.</b>	8 aires de baignade durables (ré)aménagées dont 1 aménagée pour les personnes à besoins spécifiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les travaux d'aménagement à réaliser pour chaque site sélectionné ;</li> <li>Aménagement et restauration des sites sélectionnés.</li> </ul>
<b>FA 56 : Harmonisation et équipement en mobilier forestier.</b>	Harmonisation du mobilier pour 3-4 aires réaménagées et la fourniture du mobilier nécessaire aux réaménagements prévus dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Localisation des sites prioritaires pour l'équipement ;</li> <li>Réaménagement des aires sélectionnées et mise en place d'un système pour assurer l'entretien, le nettoyage.</li> </ul>
<b>FA 57 : Création d'aires de bivouac insolites.</b>	Renforcement de l'aspect immersif et de l'expérience vécue au sein du Parc national par la création de 4 aires de bivouacs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les besoins et les tendances ;</li> <li>Localisation des 4 aires ;</li> <li>Choix des prestataires.</li> </ul>
<b>FA 58 : Aménagement d'installations artistiques multisensorielles - Sortons sous la pluie !</b>	Sensibilité accrue du public aux enjeux liés au cycle de l'eau (en lien avec les changements climatiques) par la réalisation d'un parcours localisé reliant différentes œuvres qui réagissent sous la pluie et sont donc fréquentés lorsqu'il pleut.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition plus précise du projet en termes de localisation, d'objectifs, de contenu ;</li> <li>Rédaction du cahier des charges, de la grille de critères et de l'appel à projet et constitution du jury ;</li> <li>Analyse et sélection des sites et projets.</li> </ul>
<b>FA 59 : Aménagements d'une station de trail.</b>	Aménagements d'une station de trail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition des infrastructures à mettre en place ;</li> <li>Réalisation d'un projet.</li> </ul>

## Créer des produits touristiques innovants

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 64 : Création d'une plateforme MICE de package d'activités.</b>	Valorisation du tourisme d'affaire sur le territoire PNVS par la création d'une plateforme de vente.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport de l'existant / analyse / expérience ;</li> <li>Créer au moins 4 packages.</li> </ul>
<b>FA 65 : Développement de l'axe bien-être nature – sylvothérapie.</b>	Perception de la Vallée de la Semois comme lieu de ressourcement et de bien-être notamment par la création de 4 parcours.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition de l'offre existante et des besoins à pourvoir ;</li> <li>Développement de l'offre.</li> </ul>

## Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 34 : Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue</b>	Création d'une expérience unique avec la création d'une route des points de vue et l'aménagement original d'au moins 8 points de vue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un inventaire des périmètres d'intérêt paysager et des points de vue paysagers ;</li> <li>Sélection et premières options des sites à (ré)aménager ;</li> <li>Définition des aménagements et demande de permis.</li> </ul>
<b>FA 35 : Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois</b>	Amélioration de la connaissance générale du patrimoine archéologique de la région par la restauration (2), valorisation (5) et entretien (20) de sites archéologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser l'entretien régulier des sites ;</li> <li>Améliorer l'état de conservation des sites par des travaux de restauration ;</li> <li>Améliorer l'attractivité touristique des sites.</li> </ul>
<b>FA 36 : Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia</b>	Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte des données paysagères existantes ;</li> <li>Réalisation de cartographies expliquant les paysages de la vallée de la Semois.</li> </ul>
<b>FA 37 : Restauration et valorisation du petit patrimoine populaire</b>	Création d'une expérience unique par le voyage sur le territoire du PNVS à travers le carnet de voyage et les capsules numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélectionner des éléments qui sont repris dans le carnet pour chaque commune ;</li> <li>Etablir un choix de sujets et de prestataires pour les capsules numériques.</li> </ul>
<b>FA 54 : Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles</b>	Augmentation de la visibilité de la richesse faunistique et floristique de la vallée de la Semois par l'aménagement de 4 réserves naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Caractérisation et sélection des réserves naturelles à aménager</li> <li>Élaboration d'un plan de mise en tourisme des réserves naturelles</li> <li>Rédaction des marchés publics pour l'aménagement de chaque réserve naturelle et sélection des prestataires</li> </ul>

## Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 38 : Promotion de la littérature relative à la Semois.</b>	Meilleure connaissance des ouvrages et auteurs valorisant la Semois, autour des thématiques du PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion des ouvrages liés à la Semois ;</li> <li>Développement d'activités et événements originaux en lien avec les ouvrages.</li> </ul>
<b>FA 39 : Valorisation et promotion des contes et légendes autour des méandres de la Semois.</b>	Réalisation de veillées et spectacles itinérants valorisant les contes et légendes de la Semois.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte des légendes de la région ;</li> <li>Ecriture et scénarisation du spectacle.</li> </ul>

## Plan d'actions 2024 du Parc National de la Vallée de la Semois

<b>FA 40 : La culture du tabac de la Semois.</b>	Valoriser le patrimoine de la culture du tabac dans la Semois à travers la mise en œuvre d'activités concrètes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de quelques panneaux d'information ;</li> <li>• Développement de capsules numériques.</li> </ul>
--	---	--

## Amélioration de l'offre d'accueil et d'hébergement

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 60 : Equipement des Maisons des Parcs naturels en lieux d'accueil.</b>	Aménagement de deux Maisons du Parc en cours.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de l'existant / analyse / expérience ;</li> <li>• Créer au moins 4 packages.</li> </ul>
<b>FA 62 : Immersion dans les Epioux – Réhabilitation d'un centre d'hébergement pour classes vertes.</b>	Transformation de la Maison du garde du site des Epioux en centre d'hébergement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'avant-projet ;</li> <li>• Demande de permis d'urbanisme.</li> </ul>

## Stimulation de la participation citoyenne

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 70 : Animation d'un Comité citoyen.</b>	Animation d'un Comité citoyen.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désignation d'un partenaire ;</li> <li>• Création d'un comité citoyen ;</li> <li>• Création d'un pool de personnes ressources.</li> </ul>
<b>FA 71 : Création de la charte du bon usager.</b>	Sensibilisation des différents publics à développer des comportements conformes au respect de la nature par la création d'une charte usager.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du contenu de la charte ;</li> <li>• Déterminer les sites où seront installés les supports.</li> </ul>
<b>FA 73 : Développement d'actions de parrainage.</b>	Développement d'actions de parrainage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les éléments à parrainer ;</li> <li>• Rédaction d'un livret reprenant les implications du parrainage ;</li> <li>• Lancement des premières actions de parrainage.</li> </ul>

## 4. Education et sensibilisation

L'une des missions fondamentales du Parc national est de développer des outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, dans le but de former des citoyens plus responsables par rapport aux questions environnementales.

### Sensibilisation et éducation à l'environnement

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 66 : Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois.</b>	Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les prestataires tech et les partenaires potentiels ;</li> <li>Définition du projet pédagogique du PNVS ;</li> <li>Rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation et conception de l'outil.</li> </ul>
<b>FA 67 : Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques.</b>	Création (4) et amélioration (4) de parcours didactiques thématiques, appréciés et fréquentés, à destination des enfants et adultes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaire et diagnostic des parcours thématiques existants et en projet sur le territoire ;</li> <li>Sélection des localisations de 4 parcours thématiques à améliorer et de 4 parcours thématiques à créer ;</li> <li>Finalisation d'une "vision" commune aux différents parcours à créer/améliorer.</li> </ul>
<b>FA 68 : Communication sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable.</b>	Améliorer le point de vue du grand public face à l'exploitation forestière et sensibiliser aux différents métiers de la forêt.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des démarches similaires existantes et rencontres avec les professionnels pour nourrir le contenu et le format de la communication de sensibilisation ;</li> <li>Rédaction de différents contenus en fonction du type de travaux effectués.</li> </ul>
<b>FA 69 : Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc'tour, accompagnements.</b>	800 jeunes ont participé à un parcours pédagogique de durée variable en fonction des contextes en lien avec les objectifs et le territoire du PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contact et rencontrer les écoles : présentations mutuelles, opportunités de terrain, choix des thématiques et dates d'animations ;</li> <li>Animer les premiers parcours pédagogiques dans les écoles.</li> </ul>



## 5. Enjeux transversaux

---

### Développement de l'identité et de l'image du Parc national

---

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 74 : Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national.</b>	Créer des outils de communication.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place un nouveau site web intégrant les fonctionnalités souhaitées (agenda, outil cartographique, observatoire de la biodiversité...);</li><li>• Concevoir les portes d'entrées du Parc national.</li></ul>

## 6. Ressources humaines

---

### Fonctions transversales

---



**Nicolas Ancion**

Direction - comité exécutif  
n.ancion@pndg.be  
T. 0474/234429



**Hélène Poncin**

Direction - comité exécutif  
helene.poncin@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0474/773874



**Didier Ketels**

Coordination des projets  
d.ketels@  
semois-parcnational.be  
T. 0497/795249



**Quentin Deuxant**

Communication  
quentin.deuxant@  
ardenne-meridionale.be  
T.0479/801746



**Ingrid Poncelet**

Communication  
i.poncelet@pndg.be  
T. 0499/884638



**Antoine Déom**

Communication  
a.deom@pndg.be  
T. 0490/646156



**Yolande Fulster**

Secrétariat  
secretariat@  
ardenne-meridionale.be  
061/46.03.44



**Valérie Roland**

Assistante administrative  
et comptabilité  
v.roland@pndg.be  
T. 0490/646149



**Céline Rézette**

Assistante administrative,  
droit et comptabilité  
celine.rezette@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0477/335828

### Tourisme durable

---



**Sophie Lebrun**

Valorisation de la Semois  
et opérateurs  
s.lebrun@pndg.be  
T. 0490/646150



**Geoffrey Toussaint**

MICE - Outil immersif  
et bivouac  
g.toussaint@pndg.be  
T. 0499/88 08 32



**Juliette Denoyelle**

Observatoires et mise  
en tourisme des  
réserves naturelles  
j.denoyelle@pndg.be  
T. 0491/399614



**Mélanie Georges**

Points de vue et  
périmètres remarquables  
melanie.georges@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870986



**Laurence Remacle**

Sites archéologiques  
laurence.remacle@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870897



**Sandra Lavigne**

Valorisation petit  
patrimoine et  
patrimoine immatériel  
s.lavigne@pndg.be  
T. 0471/420022



**Sophie Lerue**

Réseau de guides, littérature,  
patrimoine lié au tabac  
sophie.lerue@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0474/531114

## Patrimoine naturel

---



**Cécile Lesire**  
*Actions en faveur des espèces - Lynx*  
cecile.lesire@ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870950



**Louise Ferrais**  
*Inventaire des espèces, monitoring*  
l.ferrais@pndg.be  
T.0490/646154



**Marie Weisse**  
*Réseau écologique, mares forestières*  
marie.weisse@ardenne-meridionale.be  
T. 0470/014847



**Charlotte Tinel**  
*Inventaire des habitats, monitoring*  
charlotte.tinel@ardenne-meridionale.be  
T. 0479/801748



**Thomas Henneresse**  
*Sites ardoisiers*  
thomas.henneresse@ardenne-et-gaume.be  
T. 0492/732453



**Corentin De Keyser**  
*Inventaire des espèces et monitoring*  
corentin.dekeyser@ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870743



**Quentin Dubois**  
*Chargé de projet eau*  
qdubois@semois-chiers.be  
T. 0487/340592



**Bénédict Servais**  
*Chargé de projet eau*  
bservais@semois-chiers.be  
T. 0496/51.27.97



**Céline Hanzen**  
*Chargée de projet eau*  
chanzen@semois-chiers.be  
T. 0471/746044



**Cécile Van Vyve**  
*Actions en faveur des espèces - chiroptères*  
cecile.vanvyve@natagora.be  
081/390725



**Baptiste Goguillon**  
*Actions générales, cartographie, vipère*  
baptiste.goguillon@ardenne-meridionale.be  
T. 0472/931450



**Antonio Ramirez**  
*Restauration des biotopes*  
antonio.ramirez@ardenne-meridionale.be  
T. 0477/847211

## Pratiques durables en forêt

---



**Pierre Martin**  
*Actions générales volet chasse*  
pierre.martin@ardenne-meridionale.be  
T. 0470/805431



**Romain Candaele**  
*Adaptation de la forêt aux changements climatiques*  
romain.candaele@ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870988



**François-Henri Engel**  
*Filière bois, circuits courts et mobilier*  
francois.engel@ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870815



**Noémie Henry**  
*Multifonctionnalité de la forêt*  
n.henry@pndg.be  
T. 0490/646152



**Antoine Crochet**  
*Adaptation de la forêt aux changements climatiques*  
a.crochet@pndg.be  
T. 0490/646151

## Education et sensibilisation

---



**Marlène Truflandier**  
*Mission pédagogique*  
marlene.truflandier@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0479/801740



**Lola Renard**  
*Amélioration de l'offre de  
parcours didactiques*  
l.renard@pndg.be  
T. 0490/646155

## Mobilité et accessibilité

---



**Briec Grosjean**  
*Connexion et flux*  
b.grosjean@pndg.be  
T. 0490/646153



**Quentin Oly**  
*Filière équestre*  
info@smahf.be  
T. 0479/783707







Parc national

VALLÉE DE  
LA SEMOIS



© PN\_Ardennesmeridionale

VISIT  
Wallonia  
.be

Avec le soutien de  
la



Wallonie



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

Editeur responsable: Fondation du PNVS - Rue de la station 1C, 6850 Paliseul